

Pas de démocratie ni de reconquête sans syndicats revendicatifs et confédérés : Préservons les !

Denis LANGLET - Le 19 mars 2011

Aux lendemains du conflit sur les retraites et à la lumière de la révolution engagée en Tunisie, il apparaît utile de revenir sur la place actuelle des syndicats. Au milieu des années 80, J Welch, pdg de General Electric, avait déclaré : « Nous devons traverser les syndicats comme nous traversons maintenant les frontières ». Dans cette période particulière de l'impérialisme appelée « mondialisation », faute de pouvoir les annihiler, le capital financier cherche à neutraliser l'existence des organisations syndicales revendicatives. Depuis des années une offensive a été menée dans ce sens à l'échelle internationale non sans quelques succès. Ainsi la quasi totalité des organisations syndicales se retrouvent membres de la même organisation internationale, la CSI et pour l'Europe la CES. Ces organisations CSI et CES sont totalement engagées au sein même des autres institutions internationales dans la nouvelle gouvernance, version actualisée de l'association capital/travail. Nombreux sont les syndicalistes à avoir pu constater l'utilisation de ce langage « mondialisé » et de ces thèmes « européens » dans les résolutions et ordres du jour des congrès syndicaux : organisation du travail, mode de financement de la protection sociale, régionalisation et réforme des structures et du financement visant à ôter toute souveraineté aux syndicats de base et à casser l'inter-pro et le caractère confédéré...etc

A cette offensive s'est conjuguée une offensive dans chaque pays pour l'intégration des directions des organisations syndicales au pilotage des plans de remise en cause des acquis collectifs (exemple le COR). Simultanément s'appuyant sur la transformation juridique faisant de l'entreprise un nouveau lieu générateur du droit du travail par la dérogation au principe de faveur, une pression de plus en plus forte s'exerce pour substituer au syndicalisme confédéré le modèle cher aux multinationales : des syndicats d'entreprise d'accompagnement dans les grands groupes et le désert syndical dans la chaîne des sous-traitants.

Rien ne nous a été épargné ces dernières années, depuis le tournant de la rigueur annoncé depuis le Perron de Matignon par E.Maire (secrétaire général de la CFDT à l'époque), dans les tentatives d'aliénation de l'indépendance des confédérations ouvrières F.O et CGT. Cet état de fait se retrouve dans le consensus faisant de la compétitivité, objectif patronal, un objectif partagé au nom de la lutte pour l'emploi. Malgré cela, comme le conflit des retraites l'a rappelé avec force, syndicats de base, unions locales et unions départementales des confédérations traditionnelles ont constitué des points d'appuis essentiels à la révolte contre le plan Woertz et les militants de ces organisations ont été nombreux aux avant postes de la recherche des moyens de surmonter l'obstacle de l'accompagnement, concentré dans l'inter syndicale nationale.

Outre l'existence de courants lutte de classe et d'une Cgt marquée par ces traditions, une particularité de notre pays réside dans la préservation de l'indépendance « relative » et du caractère démocratique d'une des confédérations, la confédération CGT-Force Ouvrière. Le récent congrès de cette dernière vient d'ailleurs de réaffirmer son attachement aux 37,5 annuités et à l'exigence d'abrogation des dernières lois dont celle du 20/08/2008 sur la représentativité.

Même dans notre bonne ville de Marseille qui fait l'actualité aujourd'hui, le point de départ de notre réflexion est de reconnaître que malgré les coups portés à nos syndicats et malgré l'offensive internationale d'intégrationⁱ, les syndicats restent des points d'appuis essentiels pour la résistance ouvrière et démocratique, sont des enjeux fondamentaux du combat entre les classes, et un réservoir de militants expérimentés et attachés aux intérêts de leur classe.

Dans cette ville, outre la fonction publique il y a quatre grands secteurs syndicalisés : Les hospitaliers, les municipaux, la métallurgie avec Eurocopter et les ports et docks. Dans chacun de ces secteurs nous pouvons pointer les marques de l'intégration, de l'accompagnement, de la corruptionⁱⁱ et de la distanciation d'avec le syndicalisme confédéré. Et pourtant les organisations syndicales de ces secteurs restent les organisations élémentaires et incontestables de la classe. Elles constituent aussi un des foyers de résistance à l'intégration et au démantèlement du syndicalisme confédéré.

Notre positionnement est clair et net, nous sommes inconditionnellement avec et partie intégrante de cette résistance. Notons qu'un des traits particulier de cette ville réside aussi dans la vivacité et la combattivité de ses salariés. Sur la question des ports et docks, Marseille est aussi pour les employeurs une ville test et le test s'est retourné contre eux notamment grâce à la prise de position « historique » du syndicat F.O des communaux qui s'est dressé en défense du mouvement de grève et du syndicat CGT , contre les armateurs. Rappelons que la régénérescence et le développement des syndicats confédérés seront le résultat de l'action des syndiqués et des travailleurs eux-mêmes et non de quelconques procureurs assermentés ou autoproclamés.

Tirer les leçons de cette situation c'est d'abord comprendre l'enjeu de l'existence de ces organisations syndicales, c'est s'engager dans la défense et leur développement sans condition, c'est aider à la résistance contre la régionalisation, pour le maintien des structures locales et départementales, c'est militer pour la définition de revendications claires et précisesⁱⁱⁱ, c'est contribuer à sauvegarder leur caractère démocratique et y assumer toutes nos responsabilités. Dans la vague révolutionnaire enclenchée en Tunisie et qui va embraser le monde entier, les masses vont se saisir de leurs organisations syndicales pour leur propre mobilisation et la reconquête de leurs droits. Les salariés contribueront ainsi à disloquer les appareils politiques attachés au maintien de la propriété privée. Notre place est d'être au cœur de ces processus.

ⁱ Un accord de dialogue social a été signé dans l'assurance dont le journal « Les Echos » du 26 01 2011 dit « *C'est un accord sans nul doute précurseur ...l'avancée la plus emblématique porte sur le financement des organisations syndicales représentatives. Il sera désormais entre les mains d'une instance paritaire créée pour l'occasion- l'Association pour le dialogue social dans l'assurance – et présidée par le représentant patronal. Le budget final sera de 700 000 euros par an.* »

ⁱⁱ La prise de position du dirigeant socialiste Montebourg contre la corruption nous rappelle les différentes opérations « mains propres », ou la campagne aux USA en 1960 du ministre de la justice, Bob Kennedy qui toutes avaient ouvertement pour objectif la soumission des syndicats à l'exécutif et concernant les teamsters leur capitulation.

ⁱⁱⁱ Tout tourne autour de 4 revendications un emploi en CDI ou sous statut, un salaire correct, la protection sociale et liberté syndicale pour tous (abrogation de la loi du 20/08/08)